

Famille

Père retranché en haut d'une grue :
M. Ayrault convoque une réunion

Serge Charnay, 42 ans, est retranché en haut d'une grue, à Nantes, depuis vendredi 15 février. Ce père de famille revendique le rétablissement de son droit de visite auprès de son fils, qu'il a perdu il y a deux ans à la suite d'une condamnation pour soustraction d'enfant. Dimanche 17 février, le préfet de Loire-Atlantique,

Christian Galliard de Lavernée, lui a proposé de lui permettre de déposer, lundi, une « requête expresse au tribunal pour réexaminer sa situation ». Mais M. Charnay a fait savoir aux journalistes qu'il ne descendrait pas avant la réunion, convoquée par le premier ministre et prévue cette semaine, entre la ministre de la justice Christiane Taubira, la ministre de la famille Dominique Bertinotti avec l'association SOS-Papa et d'autres organisations de défense des droits des pères.

La grue a été le point de ralliement de plusieurs pères qui s'estiment insuffisamment pris en compte par la justice en matière de garde d'enfants. Dans un communiqué, l'avocate de la mère de l'enfant, né en 2006, rapporte que « Benoît et sa mère ont été très éprouvés durant les trois dernières années par les coups de force répétés de Serge Charnay ». L'avocate, qui fait état de deux soustractions d'enfant en 2010 et 2011, estime qu'aucune discussion ne pouvait s'engager « en dehors de l'enceinte judiciaire ». — (AFP.) (photo AFP)

Précarité Le surendettement touche les personnes seules, locataires et à faibles revenus

Le surendettement touche principalement des personnes seules, en location et à faibles revenus, selon une étude triennale de la Banque de France révélée, lundi 18 février, par *Le Parisien*. Selon cette enquête, 64,2% des personnes surendettées vivent seules (divorcés, séparés, célibataires ou veufs). Près de huit personnes sur dix (78,6%) sont locataires et à peu près la même proportion (78,5%) ont des ressources inférieures ou égales à 2 000 euros par mois. Un quart des surendettés est au chômage, et un autre quart en invalidité, en congé de longue maladie ou sans profession.

Faits divers Une femme blessée par balles à Montrouge

Une automobiliste d'une vingtaine d'années a été grièvement blessée par des tirs d'arme à feu, tôt dimanche 17 février, en entrant dans un parking souterrain proche de son domicile à Montrouge (Hauts-de-Seine). Plus d'une dizaine d'impacts de balles ont été relevés sur la voiture. — (AFP.)

Justice L'ex-chef militaire de l'ETA jugé à Paris

Dix militants présumés de l'ETA, dont l'ancien chef de l'appareil militaire, Mikel Garikoitz Aspiazuburu Rubina, alias « Txeroki », sont jugés à partir de lundi 18 février à Paris. Ils sont poursuivis pour l'enlèvement d'un couple d'Espagnols et de leur fils en août 2007 à Messanges (Landes). — (AFP.)

La gestion contestable de la Mutuelle des étudiants, au bord de la faillite

Menacée de cessation de paiement, la LMDE est soutenue à bout de bras par la MGEN

La Mutuelle des étudiants, aussi appelée LMDE, est un grand corps malade. Au-delà des problèmes de qualité de service médiocre, pointés tour à tour par l'association de consommateurs UFC-Que choisir et une mission d'information sénatoriale, la première des mutuelles étudiantes accumule les difficultés financières, comme le montrent des documents que *Le Monde* a pu consulter.

La gestion comptable de la mutuelle — qui se partage le marché de la « Sécu » étudiante avec le réseau des mutuelles régionales emeVia (Smerep, Smeno, Smerra...) — laisse apparaître un déficit chronique, et surtout une dette importante, qui menacent la pérennité de la mutuelle.

D'autant que les documents que *Le Monde* s'est procurés mettent au jour plusieurs choix de gestion contestables. A commencer par les indemnités versées à la vingtaine d'administrateurs délégués de la mutuelle, tous issus de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), qui contrôle la LMDE depuis 2001 grâce à une domination systématique des élections internes. Le rapport annuel du commissaire aux comptes de la mutuelle dévoile que ces étudiants se sont partagé en 2011 près de 250 000 euros — un montant équivalent aux pertes de la mutuelle, hors éléments exceptionnels.

Chaque « bénévole » perçoit en moyenne 1 200 euros par mois, les mieux lotis atteignant 2 200 euros. Une pratique autorisée, mais en contradiction avec la « gratuité » des fonctions proclamée dans les statuts de la mutuelle.

D'autre part, la LMDE a conclu au fil des années plusieurs conventions réglementées avec des associations, au premier rang desquelles l'UNEF ou le syndicat lycéen UNL (Union nationale lycéenne). La mutuelle consacrerait à ces partenariats une enveloppe annuelle de 200 000 euros environ, selon la présidente, Vanessa Favaro. Ils la conduisent par exemple à sponsoriser les congrès de l'UNEF, en échange de coups de main du syndicat sur le terrain, de la distribution de préservatifs à l'affichage de publicités dans ses publications internes.

Un budget « peu important » que la présidente de la LMDE se refuse à détailler et met sur le compte de la mission de prévention santé dévolue aux mutuelles. « Financer un congrès, ça sort quand même du périmètre d'activité d'une mutuelle étudiante », proteste le sénateur socialiste Ronan Kerdraon, corapporteur du rapport sénatorial sur la santé étudiante publié en décembre 2012.

Au total, au 31 décembre 2011, la LMDE cumulait ainsi 23,4 millions d'euros de pertes sur dix ans ; la mutuelle a conclu les deux derniers exercices avec respectivement 3,6 millions et 832 000 euros de déficit — dont les deux tiers imputables à des facteurs conjoncturels, comme le renchérissement de la taxe sur les mutuelles mise en place en 2011, ou les frais liés à un plan de réorganisation entamé en 2009.

Mais l'examen des comptes montre que le déficit est aussi structurel. L'ensemble des dettes de la LMDE s'élevait fin 2011 à plus de 65 millions d'euros, une somme

comparable à ses recettes annuelles. Vanessa Favaro reconnaît que la santé financière de la mutuelle est « fragile », mais explique que les comptes sont « proches de l'équilibre » et assure « ne pas avoir d'inquiétudes sur sa qualité de gestion ».

Cette situation chroniquement déficitaire, la mutuelle n'a pu la surmonter que grâce à l'appui d'un « partenaire historique » : la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN). Bâtie en 2000 sans fonds propres en émettant 15 millions d'euros de titres partici-

La mutuelle consacrerait aux partenariats avec l'UNEF ou l'UNL une enveloppe annuelle de 200 000 euros

patifs (actions n'octroyant ni droit de vote ni part de capital), la LMDE bénéficie aujourd'hui encore d'une convention de substitution avec la MGEN. En clair, la mutuelle enseignante lui sert depuis plus de dix ans de caution financière pour poursuivre son activité. Ce qui portait fin 2011 la dette de la LMDE à l'égard de la MGEN au montant astronomique de 38,9 millions d'euros, payables à échéance d'un an. En début d'année, face à la menace d'une cessation de paiement, la LMDE a d'ailleurs dû solliciter une avance de trésorerie de trois millions d'euros du groupe MGEN, selon une source syndicale.

Un « geste de solidarité mutualis-

te » qui permet à la MGEN de renforcer son partenariat avec la LMDE — au risque de remettre en cause l'indépendance étudiante, érigée au rang de dogme par la mutuelle. « Sous-financé, le régime étudiant ne pourra survivre qu'en mutualisant ses moyens avec d'autres partenaires », explique-t-on à la MGEN. Le ministère de la santé juge ce rapprochement « cohérent avec la priorité donnée par le gouvernement au rétablissement d'une qualité de service conforme aux attentes des étudiants ».

Ce fatalisme n'a pourtant pas toujours existé. En 2002, la LMDE espérait, par la voix de son ancienne présidente Carine Seiler, réunir à l'horizon 2007 « toutes les conditions financières » nécessaires au dépôt de son propre agrément — une autorisation d'exercer délivrée par les autorités de contrôle si la mutuelle a les garanties financières suffisantes.

Aujourd'hui, plus question de s'émanciper de cette tutelle financière : « On n'a pas les moyens de garder les fonds propres nécessaires pour rencontrer les critères de solvabilité », lâche Vanessa Favaro. La présidente raconte que les rares excédents budgétaires ne servent pas à rembourser la dette, mais sont investis dans des projets « à destination des étudiants », comme la création du site Reussitebac.com, qui concerne les lycéens. De même, le trésorier de la Mutuelle des étudiants prévoyait en 2003 que la dette serait épongée « aux environs de 2011-2012 ». Dix ans plus tard, il n'en est rien. ■

CORENTIN DAUTREPPE
ET MAXIME VAUDANO

Polémique à Châteauroux, où les catholiques intégristes remplacent les militaires

La communauté d'agglomération a accepté de vendre 26 hectares d'anciens terrains de l'armée à un groupe scolaire lié à la Fraternité Saint-Pie-X

Reportage

Châteauroux
Envoyé spécial

L'endroit ressemble davantage à ce qu'il était il y a encore sept mois — une caserne militaire — qu'à une école. Avec sa clôture barbelée, sa porte en fonte hérissée et ses panneaux « Défense de pénétrer », il invite le visiteur à se demander s'il ne s'est pas trompé d'adresse. Une statuette de la Vierge à l'entrée enlève les derniers doutes. Bienvenue sur le site de la future école Saint-Michel de Châteauroux.

« Future » ou plutôt « probable » : l'installation de cet établissement scolaire placé sous le patronage de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (organisation catholique intégriste créée par Mgr Lefebvre) provoque des remous.

Au départ était un site géant de l'armée (500 hectares) appelé la Martinerie, victime de la récente réforme de la carte militaire. Pour un euro symbolique, la communauté d'agglomération de Châteauroux (CAC) s'est portée acquéreur auprès de l'Etat avant de se lancer dans une opération de vente à la découpe. Une parcelle accueillera une douzaine de PME locales, une autre est promise à la Fédération française de tir. Des entreprises chinoises devraient également s'y installer (*Le Monde* du 21 mai 2010). Restent ces 26 hectares, cédés au prix de 450 000 euros à l'école Saint-Michel de Niherne, un village de l'Indre situé à 12 km.

À l'étroit dans ses murs, cet établissement privé hors contrat cherchait depuis plusieurs années à déménager. Il accueille aujourd'hui 170 collégiens et lycéens — uniquement des garçons —, venus de toute la France. Il en recevra 250 demain dans ses nouveaux locaux.

Un lycée professionnel sera ouvert, le premier du genre en France. Le lot mis en vente par la CAC comprend une quinzaine de bâtiments dont un restaurant, un gymnase, un théâtre, une piscine, une chapelle... Sa remise en état et aux normes coûtera 12 millions d'euros. Si tout se déroule comme prévu...

L'idée passe mal. D'autant plus que l'établissement a entrepris des relations régulières avec les intégristes de Civitas, organisation proche de l'extrême droite. Comme l'a révélé *La Nouvelle République*

« J'enseigne ce qu'il y a de brillant chez Rousseau, mais aussi ses arguments captieux »
L'abbé Vincent Béтин
directeur de l'école Saint-Michel

que, Civitas a organisé trois sessions d'été à Niherne, notamment une en 2011 qui servit de répétition aux manifestations contre la pièce de théâtre *Golgota Picnic* à Paris.

Le directeur de l'école, l'abbé Vincent Béтин, ne nie pas : « Il y a trois ans, Civitas ne représentait rien d'autre qu'une association de personnes d'un certain âge qui faisaient de la théologie dans leur coin et organisaient des conférences sur saint Thomas d'Aquin par exemple. Ce n'est qu'à partir de cette histoire de pièce de théâtre que Civitas a pris cette dimension politique qui ne cadre pas avec la vocation de notre établissement. Civitas ne reviendra plus chez nous. » Sans être organiques, les liens que la Fraternité Saint-Pie-X entretient avec Civitas n'en demeurent pas moins réels et historiques.

Mais le contenu de l'enseigne-



L'équipe pédagogique de l'école Saint-Michel de Niherne en visite à la Martinerie. XAVIER BENOIT / MAXPPP

ment prodigué à l'école Saint-Michel suscite également bien des interrogations chez les opposants au projet, rassemblés au sein d'un collectif issu des différents partis de gauche (PS, PCF, NPA, EELV...).

À Niherne, on apprendrait ainsi que « Voltaire et Rousseau sont les responsables de la décadence philosophique, morale et politique de la France », relève le journaliste Xavier Roujas, auteur d'un documentaire sur l'école Saint-Michel où il a pu s'immerger entre 2004 et 2008. L'abbé Béтин évacue, en soulignant que ses élèves sont « sanctionnés chaque année par le bac » — comprendre qu'il serait impensable de leur enfoncer pareille idée dans le crâne. « J'enseigne ce qu'il y a de brillant chez Rousseau, mais aussi ses arguments cap-

teux, n'en reconnaît pas moins le religieux. Quant à Voltaire, dont je ne nie pas qu'il était brillantissime, il a été dépassé par ses idées. »

S'il en est un que ces débats n'émeuvent pas, c'est bien Jean-François Mayet, président de la CAC et maire (UMP) de Châteauroux. « Depuis qu'elle existe, l'école Saint-Michel n'a jamais fait parler d'elle, argumente-t-il. Elle dispense un bon enseignement, avec 100% de réussite au bac. Ses responsables sont des gens biens, sympas, posés, raisonnables... Dans l'exercice de leur métier, ils sont parfaits. » Civitas ? « Je m'en fous de Civitas ! Je ne suis pas d'extrême droite, mais gaulliste. On est dans un pays de droit et laïc. La laïcité, c'est respecter les autres. »

Reste qu'un an après le vote de la

CAC, la stratégie de l'école Saint-Michel pour lisser son image et faire passer la pilule apparaît plus clairement. Outre un lycée généraliste et une filière technique, le site devrait accueillir un centre d'hébergement pour enfants trisomiques et un foyer pour personnes âgées — deux structures liées à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X. Un bâtiment serait loué à une association (laïque) du département du Nord, Ensemble autrement, qui le transformera en gîtes pour personnes handicapées.

Ce partenariat « m'a servi d'alibi quand j'ai présenté le dossier au maire », avoue l'abbé Béтин. Ce dernier envisage enfin d'ouvrir les installations sportives aux associations et aux établissements scolaires des communes environnan-

tes, notamment la piscine dont la rénovation coûterait 3 millions d'euros.

« Le but de l'école Saint-Michel est très clair : véhiculer ses valeurs anti-républicaines vers l'extérieur et s'acheter une image acceptable, tout ceci avec la complicité du maire de Châteauroux », s'offusque José-Manuel Félix, de la CGT-Educ'Action. « Il faut savoir que beaucoup de maires de gauche ont voté en faveur du projet dans l'espoir de pouvoir utiliser la piscine », dénonce Patricia Danguy, élue écologiste de la CAC. Maire-adjointe du Poinçonnet, cette dernière a saisi la justice en dénonçant le prix de vente du terrain.

En cours d'instruction au tribunal administratif de Limoges, ce recours pourrait retarder un peu plus une acquisition qui n'en finit pas de trainer. La vente de la Martinerie par l'Etat à la CAC n'a toujours pas été officialisée en raison de retard pris dans la publication du décret. M. Mayet y voit « la main » de Michel Sapin — ex-député de l'Indre, aujourd'hui ministre du travail — afin de le déstabiliser, même s'il ne se représentera pas aux municipales de 2014.

Le rectorat, quant à lui, n'a pas encore attribué son « numéro d'établissement » au lycée technique, plusieurs « problèmes d'ordre pédagogique » ayant été notifiés par les deux inspecteurs de l'éducation nationale chargés du dossier.

Titulaire d'une autorisation temporaire d'occupation, l'école Saint-Michel a néanmoins tenu à investir le lieu symboliquement. Depuis la rentrée, huit élèves de seconde pro y apprennent les rudiments de la menuiserie et de l'électricité dans des ateliers... très peu chauffés, faute de crédit. Le retard pris par l'opération a gelé le financement par les banques. ■

FREDERIC POTET